

**Motion de MM. Pierre Reichenbach et Jean-Claude Rielle: «Ouragan Lothar: Ville de Genève solidaire».**

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors  
de la séance du 7 juin 2000)

*MOTION*

Considérant:

- que, à la lecture du rapport du Service des espaces verts et de l'environnement (SEVE), les arbres de la Ville de Genève ont subi peu de dégâts lors de la tempête de fin décembre 1999;
- que la Ville de Genève (SEVE) entretient son parc arboricole municipal avec suivi et efficacité;
- que les destructions d'arbres sont beaucoup plus importantes dans des communes environnantes de Suisse et de France voisine;
- que la solidarité intercommunale doit être de règle dans le cadre des destructions provoquées par les ouragans de décembre 1999,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès des municipalités sinistrées en leur proposant des arbres provenant de nos contrats de culture, ou de prendre toutes mesures visant à réaliser concrètement la solidarité exprimée par la motion.